

1511 (16 FÉVRIER).

M<sup>e</sup> Charles le Coq, général des monn<sup>es</sup>,  
apporte en la chambre 2 pilles et 2  
trousseaux à monnoyer escuz au porc  
espic et 2 pilles et 2 trousseaux à mon-  
noyer grands blancs au porc espic, les-  
quelles pilles et trousseaux luy ont esté  
baillées à Bloys par (*laissé en blanc*),  
l'un des gardes de lad. monn<sup>e</sup> de Gre-  
noble.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>o</sup>, 7.)